

Mairie

9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h / 13h30 -17h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 14h-17h
(2,3,4^{èmes} mercredis du mois)
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h (1^{er} samedi du mois)

Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le **lundi 18 mai 2026 à 20h00**

Bibliothèque

Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi : 14h00-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h00-11h30

Naissances

Isao FOUCHER né le 1^{er} mars
Mayeul de KERMOYSAN né le 1^{er} avril
Malo MENIGAULT né le 15 avril

Fermeture mairie

La mairie sera fermée exceptionnellement le **vendredi 15 mai**.

Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir le **saintjean.com** par mail, merci de faire la demande à cette adresse **communication@stjean-vilaine.fr** ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro, déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à **communication@stjean-vilaine.fr** au plus tard le **mardi 23 juin 2026**.



KERMESSE
DE L'ECOLE SAINTE ELISABETH
SAMEDI 30 MAI 2026
DE 12H À 18H

PARKING DE LA SALLE DES SPORTS

SUR PLACE*
Frites, Crêpes & autres douceurs sucrées
Buvette
- Dans la limite des stocks disponibles -
* Paiement par Carte Bancaire possible

OLYMPIADES
PARENTS/ENFANTS DES 14H

STANDS ET ANIMATIONS
POUR PETITS ET GRANDS

TIRAGE AU SORT
DE NOMBREUX LOTS A GAGNER

SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT
Galettes Saucisses, Jambon Braisé, kefta, Pâtisseries
Réservation indispensable avant le 13 mai 2026

Kermesse organisée par
apel
Association pour l'Éducation et le Développement de Saint-Jean-sur-Vilaine

Ensemble, œuvrons pour une kermesse plus propre : de nombreuses poubelles seront à votre disposition, y compris des poubelles pour le tri.

LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants de Saint-Jean-sur-Vilaine,

Lors des élections municipales de mars dernier, vous avez été très nombreux à vous mobiliser et à accorder votre confiance à la liste que j'ai eu l'honneur de conduire, « **Saint-Jean Ensemble pour demain** », avec 63,82 % des suffrages exprimés.

Ce soutien massif et sans appel est bien plus qu'une victoire électorale : il incarne une volonté de renouveau et de changement.

C'est avant tout une marque de confiance qui nous engage pleinement, un témoignage fort, **une responsabilité collective** et un message clair pour l'avenir de notre commune.

Mais au-delà des résultats je souhaite également souligner une véritable chance pour Saint-Jean-sur-Vilaine : la présence de deux listes lors de ce scrutin.

Toutes les communes n'ont pas cette opportunité.

Cette diversité d'engagements, d'idées et de visions témoigne d'une **vie démocratique active** et d'un **attachement sincère** à notre commune.



Je tiens à saluer respectueusement **l'ensemble des candidats et des équipes pour leur implication.**

Leur engagement contribue pleinement à la vitalité de notre vie locale.

Avec toute l'équipe municipale, nous abordons ce nouveau mandat avec un état d'esprit clair : être à vos côtés, dans une relation fondée sur la **bienveillance, l'écoute** et la **transparence**.

Notre volonté est **d'agir concrètement**, avec **sérieux et proximité**, pour répondre à vos attentes et aux besoins de notre commune.

Dans les mois et les années à venir, nous mettrons toute notre énergie au service des projets qui comptent pour vous : **renforcer la sécurité et la tranquillité** de chacun, **développer des actions favorisant le lien intergénérationnel**, **améliorer durablement le cadre de vie**, soutenir le dynamisme local et préparer l'avenir avec responsabilité.

Nous aurons à cœur de conduire ces actions dans un esprit d'ouverture, en restant à l'écoute de vos idées et de vos préoccupations, car c'est ensemble que nous construirons le Saint-Jean-sur-Vilaine de demain.

Merci encore pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Bien chaleureusement,

Philippe JEULAND

Travaux : actualités

Allée piétonne rue de Vitré

Dans le but de sécuriser le cheminement piétonnier le long de la rue de Vitré, la commune a lancé la création d'une nouvelle allée le long de la route départementale 857. Cependant, les travaux d'aménagement ont dû être interrompus début mars.

À l'origine, le projet ne prévoyait pas le prolongement des éléments de soutènement préfabriqués en béton.

Après discussions avec l'entreprise, il a été décidé d'ajouter des murets pour renforcer la sécurité du talus et assurer la stabilité de la future allée piétonne. Dans l'attente de la livraison de ces éléments complémentaires, les travaux restent en pause.

Dès réception, prévue **dans 3 à 4 semaines**, ils reprendront rapidement.

Pour ne pas grever le budget de ce projet, il a également été décidé de ne pas installer des barrières métalliques le long de l'allée, qui ne paraissent pas nécessaires pour le moment.



Travaux de la MAM (maison d'assistants maternels) et du pôle santé

Ce projet majeur pour la commune a également pris du retard, suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise lauréate du lot 1 pour le terrassement.

Une nouvelle consultation a été menée en ce début d'année, tous les marchés ont désormais été signés.

Une première réunion de démarrage avec les entreprises des 12 lots a eu lieu le mercredi **29 avril**. La commune est accompagnée sur ce projet du **cabinet d'architecte JVA**, qui supervisera le chantier et coordonnera l'intervention de chaque artisan.

Un **planning détaillé** sera présenté à cette occasion, avec un début des travaux prévu pour la fin mai.



Incivilités sur la commune

Suite aux **récentes dégradations**, les toilettes publiques sont désormais **condamnées**. Une réflexion est en cours pour trouver une solution adaptée.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Par ailleurs, nous attirons votre attention sur **les déchets laissés sur le terrain de foot**. Des morceaux de plastique ont été retrouvés dans le robot tondeuse empêchant sa mise en fonctionnement.

Nous vous demandons de faire preuve de **vigilance** lors de l'utilisation du terrain.

Informations municipales et extra-municipales

CCID : appel à candidature

Suite aux élections municipales, la commune procède actuellement au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D) pour la durée du mandat.



Rôle de la commission :

Cette commission qui se réunit **une fois par an** joue un rôle consultatif en matière de fiscalité, elle procède notamment à **l'évaluation des propriétés bâties et non bâties** et contribue à la mise à jour des bases d'imposition des taxes locales.

Composition de la commission :

La commission est composée du Maire, de **6 commissaires titulaires** ainsi que de **6 commissaires suppléants**.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal doit établir une liste de 24 contribuables (12 titulaires et 12 suppléants) qui sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques, laquelle procédera à la désignation des commissaires titulaires et suppléants.

Conditions pour candidater :

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrites aux rôles des impositions directes locales de la commune ;
- être familiarisées avec les circonstances locales, et posséder une connaissance suffisante de la commune

Pour tout renseignement : contacter la mairie au **02.99.00.32.55** – mairie@stjean-vilaine.fr

Comité des fêtes : avis aux volontaires

Afin de promouvoir le travail des associations, la commune souhaite créer un Comité des fêtes. Il aura pour fonction de **soutenir les associations** dans leur organisation ainsi que de favoriser **la réalisation de projets communs**.



Dans ce cadre nous recherchons des volontaires souhaitant s'investir dans le bureau ou dans l'organisation et la logistique. Les personnes intéressées peuvent prendre contact directement avec Monsieur Emmanuel **MESTRARD**, adjoint en charge de la vie associative au **06.98.88.12.73** ou par mail e.mestrard@stjean-vilaine.fr avant le **30 mai**.

La création d'une école de billard est déjà à l'étude. Une journée d'initiation sera proposée aux habitants dès la fin juin. Nos vous tiendrons informés de la date retenue prochainement.



Communication

La commune souhaite proposer **différents supports de communication** pour informer les habitants. Les réseaux seront de nouveau bientôt disponibles ainsi que de nouvelles applications. Le panneau d'affichage numérique devrait être installé d'ici la fin de l'année. Vous pouvez déjà retrouver l'essentiel des informations sur le **site** de la commune ainsi que dans la **gazette** disponible à la mairie, la bibliothèque, dans les commerces ainsi que sur le site. <https://www.stjean-vilaine.fr/>



Informations municipales et extra-municipales

Nouvelle Carte Mobilité Inclusion (CMI)

La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine (MDPH) souhaite communiquer sur une évolution nationale concernant les **cartes de stationnement pour personnes handicapées**.

Les **anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement (ancien format cartonné) ne seront plus valables après le 31 décembre 2026**. Elles ont été remplacées par la **Carte Mobilité Inclusion (CMI)**, mise en place à l'échelle nationale depuis la Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016. La MDPH d'Ille-et-Vilaine souhaite **anticiper cette échéance** afin d'éviter que des usagers se retrouvent, à partir de 2027, avec une carte devenue invalide et rencontrent des difficultés dans l'utilisation de leurs droits, notamment pour le stationnement.

Un certain nombre d'habitants du département peuvent encore être titulaires de ces **anciens formats de carte**. Ils doivent **prendre contact avec la MDPH** afin d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la **Carte Mobilité Inclusion au format actuel**. <https://www.mdp35.fr/>

Remplacez vos anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement avant le 31 décembre 2026



Pour joindre la MDPH 35 :
13 avenue de Cullillé - CS13103 - 35031 Rennes CEDEX

Téléphone : 0800 35 35 05
(numéro vert : services et appels gratuits)

Site internet : www.mdp35.fr

L'ADMR recherche des bénévoles : et si c'était vous ?

Présente depuis plus de 80 ans, l'ADMR est un acteur incontournable du service à la personne. Sur notre territoire, l'ADMR de Châteaubourg accompagne chaque jour plus de 250 bénéficiaires grâce à une équipe de professionnels... mais aussi de bénévoles !



1^{er} réseau national et associatif de service à la personne

Ces bénévoles sont essentiels : ils maintiennent le lien social, participent à la vie locale, et contribuent activement au développement de l'association. Aujourd'hui, l'ADMR lance un appel à toutes les bonnes volontés pour renforcer ses équipes.

Vous avez un peu de temps à offrir ? Une heure par semaine ou plus ?

Des missions variées sont possibles, selon vos envies et vos compétences :

- Participer à la vie associative locale
- Créer du lien avec les personnes accompagnées sur sa commune
- Aider à l'animation et aux rencontres régulières
- Aider à la gestion de la flotte des véhicules de service

Un engagement souple, utile et riche de rencontres !

Pour en savoir plus ou proposer votre aide, contactez l'ADMR au 02.99.00.91.91 ou par mail : chateaubourg.asso@admr35.org

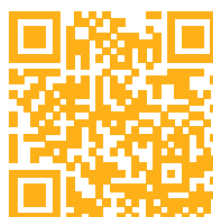
Job d'été

L'ADMR recrute également **des intervenant(e)s à domicile** pour cet été, de juin en septembre, en CDD, temps plein, et temps partiel.

Pour postuler :

Déposez votre **CV** en scannant le QR code :

ou par mail à : recrutement@admf35.org



Pour plus d'informations : www.admr35.org

Informations municipales et extra-municipales

Transport scolaire MOVA :

Nouvelles modalités d'inscriptions pour l'année 2026-2027



A partir de la prochaine année scolaire, 2026-2027, l'abonnement scolaire de l'élève sera chargé sur **une carte KorriGo**.

La carte KorriGo est une carte personnelle et nominative permettant d'accéder aux transports MOVA mais aussi aux autres réseaux de transports bretons (sous réserve d'y avoir chargé un titre de transport).



Les titres scolaires seront chargés à distance sur la carte KorriGo de l'élève. Cette carte KorriGo devra être conservée et **suivra l'élève tout au long de la scolarité et au-delà**.

L'accès au véhicule se fera par simple validation de la carte sur le valideur présent à bord du car, à chaque montée : avoir la carte sur soi et la valider est une obligation.

Chaque année, le renouvellement **sera à faire sur le site d'inscription en ligne**.

A partir **du 15 avril 2026**, les familles pourront se rendre sur le site internet du réseau MOVA afin d'effectuer leur demande d'abonnement(s) pour l'année 2026-2027 : www.mova.bzh, rubrique « Scolaire ».

Les familles auront **jusqu'au 15 juillet 2026** pour effectuer cette démarche. Après cette date, une majoration de 40€ sera mise en place (à l'exception de déménagements intervenus après le 15/07). Pour toute question, le règlement du transport scolaire pour l'année 2026-2027 est disponible sur www.mova.bzh, rubrique « Scolaire ».

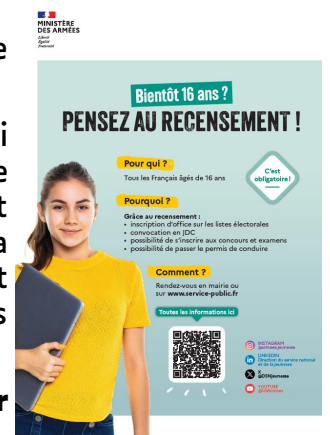
Il est également possible de contacter les services MOVA à l'adresse mail : contact@nova.bzh. L'équipe MOVA est aussi à votre disposition à l'Agence Commerciale située Place du Général de Gaulle à Vitré (au-dessus de l'office du tourisme). L'agence est ouverte **du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30**.

Recensement militaire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans **les 3 mois** qui suivent le **16^{ème} anniversaire**. La mairie remet alors une attestation de recensement. Le jeune recensé reçoit sa convocation à la journée défense et citoyenneté **environ 1 an après la date du recensement** en mairie. Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes.

Le recensement en mairie permet également l'inscription d'office sur la liste électorale.



Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile, soit par déplacement soit, lorsque la mairie le propose, par télé procédure via le portail internet service-public.fr.

Pour accomplir la démarche, le jeune doit **obligatoirement** se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille.

Il recevra un ordre de convocation lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site <https://www.majdc.fr>.

Après le recensement en Mairie, pour toute demande auprès du Centre du Service National de Rennes, **tous les usagers** doivent dorénavant formuler leur demande via Démarches Numériques. Lien direct : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/centre-du-service-national-jeunesse> ou QR code :



Coordonnées téléphoniques : **09 70 84 51 51** - Accueil téléphonique : Lundi au jeudi : de **09h15 à 11h30** et de **13h30 à 16h00** - Vendredi : de **09h15 à 11h30** et de **13h30 à 15h00**.

Salon des Métiers d'Art et de l'Artisanat

Pour son ouverture de saison, Thélème se met au diapason **des artisans** du territoire **samedi 09 mai de 10h à 17h00**.

Une journée entière de **démonstrations et de découvertes** en pleine nature. (calligraphie, tissage, loisirs créatifs...)

Entrée gratuite. Ventes artisanales sur place.

Bar ouvert toute la journée. Assiettes gourmandes préparées avec les produits de la ferme Thélème pour le déjeuner et le dîner avant le concert de **Gabriel Saglio**.



Plus d'informations :

<https://www.bretagne-vitre.com/agenda/salon-des-metiers-dart-et-de-lartisanat/>

S'y rendre : **Château des Bretonnières, 35500 Erbrée**

10 jours pour fêter la Bretagne sous toutes ses formes !

La Fête de la Bretagne, c'est avant tout une fête populaire qui célèbre la Bretagne, au plus près des bretonnes et des bretons. Elle promeut la culture bretonne dans sa diversité et ses nouveautés.

L'édition 2026 aura lieu du **14 au 24 mai 2026** et comptera environ **150 événements** en Bretagne, en France et dans le Monde.

Découvrir la programmation près de chez vous :

<https://www.fetedelabretagne.bzh/>



Séance cinéma Plein Air

ETOILE CINEMA - CHATEAUBOURG propose une séance Cinéma Plein Air gratuite le **27 juin 2026 au parc Pasteur**.

Des foodtrucks seront présents à partir de **19h00** et le film **"INTOUCHABLES"** sera diffusé vers **22 h00**.

Renseignements :

<https://www.etoilecinema.fr/> 02.99.00.92.50



Ultra tour du Pays de Vitré

La 14^{ème} édition de l'Ultra Tour du pays de Vitré aura lieu le **dimanche 7 juin prochain**. Un raid multisport pour le plaisir et le sport en pleine nature. Organisé par le service des sports de Vitré Communauté, il propose cette année un nouveau parcours. L'inscription **est prolongée jusqu' au 23 mai 2026**. **Renseignements et inscriptions :**

https://www.vitrecommunaute.org/ultra_tour/ultra-tour-2026/

Recherche de bénévoles ! Envie de faire partie de l'aventure autrement ? Rejoignez l'équipe organisatrice et contribuez à la réussite de cet évènement. Plusieurs postes (signaleur, ravitaillement, gestion des départs et arrivée ...) Inscriptions **jusqu'au 7 mai** par tel au **02.99.74.52.61** ou par mail : animationsportive@vitrecommunaute.org



Nouveautés mai-juin 2026



Réseau Arléane Enquête de satisfaction

Le réseau a besoin de vous ! Le réseau Arléane de Vitré Communauté a pour projet de rédiger un document définissant les orientations culturelles dans les 35 bibliothèques et l'arthothèque du territoire durant les prochaines années. Afin d'améliorer les services et de prévoir de futurs projets en adéquation avec vos attentes, **cette enquête** permet de recueillir vos besoins.

Questionnaire à remplir **avant le 29 mai 2026** en flashant le QR code ou via le site Arléane :

<https://arlene.vitrecommunaute.bzh/>



Atelier « Empreintes de fruits et légumes » Mercredi 10 juin 15h00-16h00

Carottes, poivrons, pommes de terre... Ces formes que l'on croise chaque jour cachent des trésors graphiques.



Dans cet atelier, on les trempe dans la peinture et on imprime, on superpose, on invente.

Un moment simple et sensoriel, les mains dans la matière. A partir de **4 ans**.

Animé par **Marion Dain** · Herbes Folles

Renseignements : 02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr



Cérémonie du vendredi 8 mai

La section UNC, AFN, OPEX, Soldats de France, veuve AFN et Soldats de France vous invite à l'accompagner lors de ce jour anniversaire **du 8 mai 1945**.

Rejoignez-nous à 11 heures, place de la Mairie pour le départ de la cérémonie vers le monument aux morts.

Déroulement de la cérémonie :

- Levée des couleurs, dépôt de gerbe, discours
- Minute de silence suivie de la marseillaise
- Remerciements



Après la cérémonie, le verre de l'amitié offert par la municipalité vous sera proposé dans la **salle polyvalente rénovée**.

La CSF de Saint Jean sur Vilaine vous propose :

DES ATELIERS "PHILO" : le premier lundi de chaque mois. Aucune connaissance en philosophie n'est nécessaire. Venez débattre en petit groupe sur des thèmes comme la liberté, le conflit, la liberté ...

Les prochains ateliers auront lieu les **lundis 04 mai et 01 juin** à la bibliothèque **dès 20h**.

UN CLUB PARENTS : des parents et une professionnelle se réunissent afin de se questionner sur leur rôle. Le club parents est labellisé par la CAF et suit une charte.

UN ESPACE JEUX : ouvert aux enfants entre 0 et 3 ans accompagnés d'un responsable adulte (parents, grands parents, assistantes maternelle...). Rendez-vous les mardis matin hors vacances scolaires à la salle annexe à partir de **10h jusqu'à 11h30**.

DE L'ART FLORAL : tous les **troisièmes samedis** matin à la salle à côté de la bibliothèque. Inscription nécessaire.

DES SOIRÉES JEUX : plusieurs fois par an.

LA BOURSE AUX PLANTES en partenariat avec la bibliothèque, fin novembre.

Et depuis cette année :

-Une **initiation au crochet** : les **premiers samedis** matin du mois.
contact : Françoise au **02.99.00.74.84**



-Des **ateliers couture** : **2 samedis matin par mois**

Contact : Christèle GUILLOIS **Christele.guillois2024@laposte.net**

Dans la salle à côté de la bibliothèque.



Si vous souhaitez développer une nouvelle activité, n'hésitez pas à nous contacter : **stjean.csf@gmail.com**

Kermesse de l'école Sainte Elisabeth

L'APEL de l'école Sainte Elisabeth de Saint-Jean-sur-Vilaine organise sa traditionnelle kermesse le **samedi 30 mai 2026**, de **12h à 18h**, sur le parking de la salle des sports.



Cette journée festive, ouverte à tous, **débutera dès 11h15** avec un rendez-vous à l'école, suivi **d'un défilé dans les rues de la commune** à partir de 11h30.

Un mot d'accueil sera proposé à midi pour lancer officiellement les festivités.

Tout au long de l'après-midi, de **nombreuses animations** seront proposées pour petits et grands : **stands de jeux, olympiades parents/enfants** à partir de 14h, ainsi qu'un **spectacle des enfants** dès 15h, suivi d'un tableau final à 16h.

Les jeux seront accessibles de 14h jusqu'à la fin de la kermesse (avec une pause pendant le spectacle). La journée se clôturera par un **tirage au sort** à 17h, avec de nombreux lots à gagner.

Sur place, les visiteurs pourront profiter d'une buvette ainsi que de stands de restauration (crêpes et douceurs sucrées). Des repas seront également proposés sur réservation (bon de commande disponible à la boulangerie, à la mairie, etc...).



Cie d'Art scène



Spectacle de théâtre en fin d'année

Peut-être avez-vous vu « **Fais pas ta Cocotte** » avec la troupe adulte de la Compagnie d'Art Scène ?

En juin, ce seront les ateliers de théâtre des enfants et des ados de cette même Compagnie, qui se produiront à la **salle polyvalente** de St-Jean-sur-Vilaine le **vendredi 12 juin**. Ils sont 11 enfants et 8 ados à répéter toutes les semaines leurs pièces de théâtre avec leur intervenante, **Pauline Ulrich**.



L'outil en main



L'outil en main ouvre ses portes

Portes ouvertes le **mercredi 20 mai** de 14H00 à 16H00, 4 rue Sophie Germain à Châteaubourg.

Les **inscriptions pour l'année 2026-2027** se feront à ce moment-là. Les places disponibles sont peu nombreuses, si votre enfant a **entre 9 et 13 ans** et est motivé par les activités manuelles, n'hésitez pas à venir très tôt.

Vente pour la fête des mères

L'Outil en main de Châteaubourg ouvrira sa boutique à l'occasion de la fête des mères et fête des pères.

Des objets en bois, tissu, fleurs, métal.... confectionnés par les bénévoles.

Vendredi 29 mai de 14H00 à 18H30 et **Samedi 30 mai** de 9H00 à 12H00.

4 rue Sophie Germain à Châteaubourg



L'École Sainte-Élisabeth transforme sa cour en "Écosystème Vivant" !

Un projet ambitieux anime l'École Sainte-Élisabeth : la métamorphose de sa cour de récréation en un "Écosystème Vivant". Conçu en étroite concertation avec les élèves, l'équipe enseignante et des experts de la nature, ce projet vise à offrir aux enfants un lieu de vie, d'apprentissage et de bien-être.

Une cour écologique et inclusive

Dès cet été, le bitume laissera place à des sols naturels permettant une gestion écologique des eaux de pluie. Grâce à une **végétalisation intensive**, les enfants bénéficieront de zones d'ombre naturelles et de fraîcheur. Ce projet mise sur des **matériaux durables** (bois, pierre locale) pour créer des espaces de jeux stimulants et des zones de calme accessibles à tous.



Appel à votre générosité

Ce projet d'envergure est porté par l'école et sa communauté. Pour permettre sa réalisation complète et offrir ce nouveau cadre de vie aux élèves dès la rentrée prochaine, nous avons besoin de votre soutien.

Un financement participatif est lancé pour finaliser les derniers aménagements.

Pour découvrir le projet en détail et nous soutenir, rendez-vous sur notre page dédiée : <https://rebrand.ly/ecole-sainte-elisabeth>



AEJI



Actualités AEJI

Le dernier week-end de mars, toute l'équipe d'animation de l'AEJI s'est réunie pour construire ensemble **le programme de l'été** !

Deux journées de réunion pour :

- **Se connaître** et créer une cohésion d'équipe pour travailler ensemble
- **Réfléchir** à un projet pédagogique commun pour l'accueil de loisirs. Celui-ci nous permet de donner du sens à ce que l'on fait au centre.
- **Définir des projets pour juillet**
- **Préparer les mini-camps**, définir les sorties
- **Faire le programme d'activités**



Tout cela dans le but de prévoir un bel été pour tous les enfants. Venez découvrir tous les projets et l'équipe d'animation à **l'AG de l'AEJI le 27 mai** ! **Les Mistiks** (collégiens de 12 à 14 ans), ont désormais un espace qui leur est dédié à la maison des associations de Marpiré.

Les prochaines dates et évènements de l'AEJI :

- **Jeudi 7 mai**, soirée Mistiks
- **Mercredi 27 mai**, 20H salle des sports de St Jean : AG et renouvellement des dossiers d'inscriptions pour l'été
- **Mai-juin** : commander vos paniers apéro !
- **Du Lundi 6 au vendredi 31 juillet** : accueil de loisirs à Marpiré
- **Du 1 au 16 août** : fermeture annuelle de l'AEJI
- **Du lundi 17 au lundi 31 août** : accueil de loisirs à St Jean

Plus de détails sur nos évènements ou d'autres infos sur la vie de l'AEJI :

Flashez dès maintenant le QRcode et venez visiter notre site.



US saint jean : actualités

ÉCOLE DE FOOT US ST JEAN

Tu aimes courir, taper dans un ballon et jouer en équipe ?

Notre école de football accueille les jeunes pour découvrir le foot dans une ambiance ludique, conviviale et encadrée.

Ici, on apprend en s'amusant et on progresse à son rythme.

À PARTIR DE JUIN - ESSAI POSSIBLE

- Découverte du football
- Entraînements adaptés à chaque âge
- Plaisir avant la performance
- Esprit d'équipe et respect

US-09 Mardi 17h30-18h30
U10-U13 Mardi 18h à 19h30

Plus d'informations : 06 50 29 23 86 us.stjean.foot@gmail.com

Ecole de foot

L'école de foot propose des séances d'essai à partir du mois de juin pour les jeunes qui souhaitent découvrir ce sport.

U8-U9

Mardi 17h30-18h30

U10-U13

Mardi 18h00-19h30

Informations : **06.50.29.23.86**
us.stjean.foot@gmail.com

Football féminin en loisir

L'US Saint Jean propose des séances de football féminin à 7 en loisir pour débutantes et confirmées. A partir de 18 ans.

Les entrainements auront lieu **le vendredi soir** de 18h30 à 19h30 au terrain des Sports. **Renseignements : e.brehault@stjean-vilaine.fr** ou **us.saintjean.35@gmail.com**

VIENS REJOINDRE LE FOOTBALL FEMININ DE L'US ST JEAN

Football à 7 en Loisirs

Tu as envie de :

- Bouger
- Rire
- Partager

Dans une ambiance conviviale et qu'entre filles

Tu as :

- 18 ans,
- 40 ans ou
- 70 ans

Tu es :

- Débutante ou
- Confirmée

Bref, tu veux t'éclater ? Alors rejoins nous !!

US Saint Jean ussaintjean

Jour d'entraînement : Vendredi soir
Horaires : de 18h30 à 19h30
Lieu : Terrain des Sports Saint Jean sur Vilaine

VIENS REJOINDRE LE FOOTBALL MASCULIN DE L'US ST JEAN

Foot loisir - sans compétition, 100% convivial

- Tu veux jouer au football sans contraintes ?
- Retrouver le plaisir du jeu dans une ambiance simple et décontractée ?

Notre groupe loisirs adultes t'accueille pour des entrainements conviviaux où le plaisir et la bonne humeur passent avant tout.

- Loisirs uniquement
- Convivialité et esprit d'équipe
- Chacun joue à son rythme
- Un ballon, un terrain, une équipe.
- Rejoins-nous dès maintenant

Mardi le Vendredi soir
Heures entrainements à partir de 18h00 17h30 au terrain des Sports Saint Jean sur Vilaine (06.50.29.23.86)

Infos complémentaires : manu.mestrard80@gmail.com ou 06.98.88.12.73 us.saintjean.35@gmail.com

Football masculin en loisir

Un groupe « **loisirs adultes** » sans compétition est également proposé par l'US Saint Jean.

Matchs le vendredi soir.

Pour tout renseignement :

manu.mestrard80@gmail.com 06.98.88.12.73
us.saintjean.35@gmail.com

Concours de Palets Samedi 13 juin

Terrain des Sports

Inscriptions sur place

ou sur Hello Hasso

Matin 1 joueur à partir de 9h30 - 5 euros

Après-midi 2 joueurs à partir de 14h30 - 10 euros

CONCOURS DE PALETS

SAMEDI 13 JUIN 2026

TERRAIN DES SPORTS SAINT JEAN SUR VILAINE*
*EN INTÉRIEUR PAR TEMPS DE PLUIE (SALLE DES SPORTS SAINT JEAN)

INSCRIPTIONS SUR PLACE OU SUR HELLO ASSO

MATIN
Début à 9h30
1 joueur - tarif : 5€

APRÈS-MIDI
Début à 14h30
2 joueurs - tarif : 10€

FORMULE À 5€ : GALETTE SAUCISSE, PAIN, RILLETES, GÂTEAUX, ETC...

LOTS DE VIANDE 4/12 - 3/12 - 2/12
Gagnants et perdants
* prime suivant inscription

LOTS DE VIANDE 4/12 - 3/12 - 2/12
Gagnants et perdants
* prime suivant inscription

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

DIFFÉRENTS LOTS À GAGNER

Marpiré Volley

Séances d'essai Marpiré Volley

Le club de volley de Marpiré propose **des séances d'essai** en mai et juin.

6,13,20 mai et 13 juin

M11-M13 filles (2017 à 2014) 16h-18h00

M15-M18 filles (2013 à 2009) 18h00-19h30

M11, M13, M15, M18 (2017 à 2009) 14h00-16h00

Du 13 juin au 04 juillet pour le babyvolley, éveil motricité, M9 (2004 à 2020) de 10h30 à 11h30.

Pour tout renseignement :

Contact : **volleymarpire@gmail.com**

SÉANCES D'ESSAI

SALLE DES SPORTS, MARPIRÉ

MAI

L	M	M	J	V	S	D
					1	2 3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

○ Créneaux d'essai

- M11 - M13 filles (2017 - 2014) de 16h00 à 18h00
- M15 - M18 filles (2013 à 2009) de 18h00 à 19h30
- M11, M13, M15, M18 garçons (2017 à 2009) de 14h00 à 16h00

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14

Du 13/06 au 04/07 pour le Baby Volley, éveil motricité, M9 (2024 à 2020) de 10h30 à 11h30
CONTACT : VOLLEYMARPIRE@GMAIL.COM

Extrait de séance du Conseil Municipal du 9 mars 2026

2026-03-09 : Vote du CFU 2025 (Compte Financier Unique) – Budget Commune

Excédent d'investissement : 396 506.05 € (dont 377 780,01 € de RAR)

Excédent de fonctionnement : 534 222.89 €

Après avoir pris connaissance du CFU 2025 du budget principal, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats présentés, ci-dessus.

2026-03-10 : Vote du CFU 2025 (Compte Financier Unique) – Budget Lotissement « La Touche »

Déficit d'investissement : 592 809.75 €

Excédent de fonctionnement : 482 217.21 €

Après avoir pris connaissance du CFU 2025 du budget « Lotissement de la Touche », le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats présentés, ci-dessus.

2026-03-11 : Vote du BP 2026 (Budget Primitif) – Budget Commune

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions du budget communal 2026.

2026-03-12 : Vote du BP 2026 (Budget Primitif) – Budget Lotissement « La Touche »

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1 794 192.85 € (Déficit reporté au compte 001 pour 592 809.75€)

Recettes : 1 794 192.85 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 959 283.37€

Recettes : 1 959 283.37€ (Excédent reporté au compte 002 pour 482 217.21 €)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions du budget « Lotissement de la Touche » 2026.

2026-03-13 : Vote des taux d'imposition 2026

Pour rappel en 2025, le Conseil Municipal avait décidé d'augmenter les taux comme suit :

	2024	Proposition 2025
Taxe foncière (bâti) 2024	34,04 %	34,38 % (1 %)
Taxe foncière (non bâti) 2024	40,06 %	40,46 % (1 %)
Taxe d'habitation 2024	13,50 %	13,62 % (0,9 %)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition appliqués en 2025.

2026-03-14 : Vote des subventions 2026 des associations communales et

extérieures

Associations Communales :

Anciens combattants : 150€

Club du sourire : 300€

US Saint-Jean : 1 500 €

Précisions : 1 500 € pour l'achat de matériels sur présentation des factures

Associations Extérieures :

Concernant les associations extérieures, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de maintenir la participation à 22.00 € par adhérent mineur de la Commune.

Judo Club Châteaubourg (5 adhérents) : 110 €

Basket Club Châteaubourg (10 adhérents) : 220€

Tennis de table St-Didier (6 adhérents) : 132€

Tennis Club Châteaubourg (17 adhérents) : 374€

Ludothèque Châteaubourg (16 adhérents) : 352 €

Outil en main Châteaubourg (7 adhérents) : 154€

Aurore Gym Vitré (15 adhérents) : 330.00 €

2026-03-15 : Demande de subvention de l'OGEC de St-Jean-Sur-Vilaine pour une prise en charge du déficit de la cantine 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser à l'OGEC une subvention de 10 108.00 € pour l'année 2026.

2026-03-16 : OGEC – Demande de participation communale pour l'année 2026

Participation pour les fournitures scolaires individuelles : 20 € / élève soit 2 840.00 €

Participation aux activités pédagogiques hors programme scolaire : 40 € / élève soit 5 680.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 9 voix contre et 4 voix pour de ne pas octroyer de nouvelles participations communales à l'OGEC.

2026-03-17 : OGEC – Demande de conventionnement

l'OGEC demande d'établir une convention afin de pouvoir sécuriser la prise en charge du déficit de la cantine par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 8 voix contre, 4 voix pour et 1 abstention de ne pas conventionner avec l'OGEC.

2026-03-18 : Ecole Saint-Joseph de Châteaubourg – Demande de participation financière au titre de la loi MOLAC

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de la somme de 1 554.00 € à l'école St-Joseph de Châteaubourg.

2026-03-19 : Réhabilitation d'une maison d'habitation en MAM et construction d'un Pôle Santé : Validation de l'appel d'offre pour le lot N°1 (Terrassement-VRD-Espaces verts)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de retenir l'offre présentée par l'entreprise JOSEPH BEAUMONT T.P d'un montant de 140 323.11 € H.T. et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces du marché.

2026-03-20 : Rénovation de la salle polyvalente - Lot N°1 (VRD-Espaces Verts) : Avenant N°2

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant N°2 de l'entreprise MAN T.P. pour un montant de 3 604.20 € T.T.C. et autorise Mr Le Maire à le signer.

2026-03-21 : Rénovation de la salle polyvalente - Lot N°09 (Menuiseries intérieures) : Avenant N°2

Nouveau montant du marché : Taux TVA 20%

* Montant H.T. : 63 322.37 € H.T.

* Montant T.T.C. : 75 986.85 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant N°2 de l'entreprise RENOUX MENUISERIES pour un montant de 1 931.20 € T.T.C. et autorise Mr Le Maire à le signer.

2026-03-22: Rénovation de la salle polyvalente - Lot N°10 (Revêtements sols durs-Faïence) : Avenant N°2

Nouveau montant du marché : Taux TVA 20%

* Montant H.T. : 7 860.67 € H.T.

* Montant T.T.C. : 9 432.80 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant N°2 de l'entreprise BARBOT pour un montant de - 1639.86 € T.T.C. et autorise Mr Le Maire à le signer.

2026-03-23 : Rénovation de la salle polyvalente - Lot N°13 (CFO-CFA) : Avenant N°2

Nouveau montant du marché : Taux TVA 20%

* Montant H.T. : 30 070.59 € H.T.

* Montant T.T.C. : 36 084.71 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant N°2 de l'entreprise PERRINEL pour un montant

de 2 715.43 € T.T.C. et autorise Mr Le Maire à le signer.

2026-03-24 : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Le ratio est fixé comme suit pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur : le ratio commun à tous les cadres d'emplois est fixé à 100 %.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

2026-03-25 : Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe pour un avancement de grade

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : Décide la suppression à compter du 17 mars 2026 d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif, décide la création à compter de cette même date, d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, précise que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2026, autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

2026-03-26 : Modification du tableau des effectifs

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs.

2026-03-27 : Contrat de vérification annuelle des équipements incendie (désenfumage, alarme, incendie, éclairage)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise NORMÉO d'un montant de 552.00 € H.T. (662.40 € T.T.C) et autorise Mr Le Maire à le signer

2026-03-28 : Achat de portants pour la salle polyvalente

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir les vestiaires suivants :

Les 3 vestiaires finition époxy noir : 468.00 € H.T.

Les 90 cintres : 387.00 € H.T.